



Christine Mahy :

« L'ÉCOLOGIE POPULAIRE DOIT AUSSI ALLER VERS LA REVENDICATION »

Secrétaire Générale et Politique du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), Christine Mahy est convaincue que le défi climatique ne pourra pas être relevé en mettant à la marge les milieux populaires et les populations appauvries. Elle a pris le temps et nous a parlé avec beaucoup de respect des projets et expérimentations de terrain et avec détermination des revendications à porter pour avancer sur la réalisation effective des droits.

■ **Est-ce que les personnes que vous rencontrez au RWLP sont sensibles aux problèmes environnementaux ?**

□ De l'expérience du RWLP, nous pouvons dire que, dans l'absolu, les personnes issues des milieux pauvres, précaires ou populaires ne sont pas fermées aux questions écologiques. Dans nos réunions, nos débats, nos ateliers, les personnes émettent des inquiétudes sur la qualité de leur alimentation, sur la manière dont elles se déplacent, sur le logement et la consommation d'énergie, sur les emplois géographiquement proches ou éloignés...

Mais il est clair que si on est dans le sauve-qui-peut de l'existence quotidienne, les questions plus écologiques auront tendance à être reléguées, parce que réfléchir à ces questions-là alors qu'on n'a pas de quoi exister, c'est se mettre en situation d'auto-violence. Dans le monde appauvri, les gens sont déjà sous-consommateurs de tout, nous on se bat parce que certains doivent consommer plus. Mais bien sûr, dès qu'il y a de l'espace, les questions écologiques sont existantes. Et la porte d'entrée sera souvent directement liée à l'accès aux droits de base : logement, mobilité, alimentation, santé, emploi. Quand on est sur une écologie plus collective, les militants sont très adhérents.

■ **Des pratiques écologiques, on en trouve aussi dans les milieux populaires ?**

□ J'ai travaillé longtemps dans les campings, les parcs résidentiels, avec les gens du voyage. J'ai trouvé des personnes dans une grande proximité avec l'environnement, la nature, la rivière, l'eau. Des gens qui vivaient avec une économie d'existence, qui n'avaient pas plus qu'il ne faut.

J'ai aussi rencontré des gens qui, certains par nécessité, d'autres par curiosité, avaient inventé une petite éolienne, un panneau photovoltaïque avant l'heure, une manière d'économiser l'eau parce qu'il fallait aller la chercher aux bidons. Il y a des personnes qui ont dû se contraindre à cela et en ont souffert mais d'autres s'en sont accommodées et en ont fait un enjeu, celui de faire valoir ce qu'ils étaient en train d'inventer. Pourtant, quand on remonte à dix ou vingt ans d'ici, les gens qui avaient ces modes de vie étaient vus comme des illégaux, à côté des systèmes, des réglementations, de l'autorisation de *où on peut habiter, de comment on peut habiter, de où on peut être domicilié*. Pourtant, pour ceux à qui cela convenait, ils étaient précurseurs de dynamiques écologistes qui existent aujourd'hui.

Il y a un décalage et une incompréhension parce que certains, quand ils voient aujourd'hui apparaître une yourte ou une tiny house, ils se rendent compte qu'ils avaient raison, et en même temps ils voient que ce n'est plus dans les mains du monde populaire mais dans celles des engagés culturels. A Tintigny, le bourgmestre a tout fait pour l'installation de l'habitat alternatif. C'est une chouette dynamique d'imposer du logement différent mais on constate que ce sera pour des gens aisés et stables. Et puis comment ne pas donner une survisibilité à ce qui a l'air de s'inventer aujourd'hui ? Il y a beaucoup de gens qui vivaient en habitat permanent qui sont encore à l'heure actuelle dans une forme d'errance après avoir été évacués, notamment suite aux inondations.

■ **Le logement, c'est un point central du lien entre droit et écologie ?**

□ Oui, mais ce n'est pas le seul. Nous défendons l'idée d'un pacte logement-énergie à destination des populations précaires et mal logées qui sont celles qui devraient avoir les logements les moins énergivores et de meilleure qualité. Pour nous, il faut sortir des politiques d'aide individuelle. Actuellement, on peut rénover son logement si on est propriétaire, si on a de l'argent, si on est capable de préfinancer, de rentrer un dossier. Il faut des solutions plus collectives, des rénovations quartier par quartier, de l'investissement public.

Dans ce domaine, nous participons à des groupes de travail mis en place par le cabinet Henry. Nous avons demandé que la question de la précarité soit traitée de manière transversale, dans tous les sous-groupes, mais on n'est pas arrivé à obtenir ça. Donc les groupes travaillent et puis il y a un groupe précarité qui travaille à côté. Et ça, ça dit tout. Malgré tous les efforts qu'on fait pour faire exister les populations les plus précaires, c'est toujours le point qui passe après. Donc notre boulot, c'est de créer un rapport de force parce qu'on ne peut pas penser une politique de transition en se disant qu'on verra pour les plus pauvres après.

C'est un peu pareil avec les acteurs du climat. Je comprends bien l'urgence dans laquelle ils se trouvent. Ils veulent agir vite parce qu'on n'a plus le temps. Mais pour nous, il faut avancer d'abord pour les populations les plus vulnérables. On ne dit pas que les autres ne doivent pas en être, mais les autres, de toute façon, ils avanceront. Donc dans les manières de dialoguer, avec le politique ou avec les acteurs du climat, ça grince parfois un peu.

■ **On touche aux conditions de la participation ?**

□ La participation, c'est du temps, de l'écoute et ce n'est pas conduire les gens à ce qu'ils doivent penser. C'est partir d'eux, cheminer, naviguer. Quand j'entends aujourd'hui de quoi se plaignent les gens, c'est de ne plus être respecté par rapport au temps qui leur est consacré. Des militants qui voulaient participer à la consultation citoyenne sur le climat sont revenus en disant que ça allait trop vite. Ils devaient se prononcer pendant les synthèses et ils n'avaient pas le temps de réfléchir. Dans ces lieux, on utilise des méthodes d'animation, on veut que ça roule mais les gens de chez nous sont largués. L'écologie, c'est aussi prendre le temps.

■ **Les politiques publiques qui visent l'écologie prennent trop peu en compte les réalités des milieux populaires ?**

□ Oui, c'est le cas sur la mobilité aussi. Où est le maillage collectif, les trains, les bus ? Le TEC et la Région wallonne ont bougé en octroyant un abonnement à 12 euros par an¹. Le problème, c'est que dès que l'on sort du maillage des transports publics, on est très vite dans le désert. La réponse, ce sont les taxis sociaux mais ils sont payants au forfait ou au kilomètre. Des militants ont démontré qu'en se déplaçant une seule fois à 10 kilomètres de chez eux, ils avaient payé 12 euros, c'est-à-dire l'équivalent de ce que certains paient pour se déplacer toute l'année.

Parfois, les personnes vont à pied ou prennent le vélo. Mais à nouveau, la mobilité douce, on la voit de quel angle de vue ? Tout le monde ne sait pas monter sur un vélo. Certains n'ont pas la santé pour ça, ou la vie les a trop abîmés. Et c'est pareil pour les piétonniers. Le cabinet Henry avait organisé une consultation citoyenne sur le fait de rendre tous les centres-villes piétonniers. C'est très bien mais il y a vraiment des gens abîmés par la vie, qui savent marcher 100 mètres mais pas un kilomètre. Penser les villes piétonnes, oui, mais alors il faut penser à des métiers de service public qui vont conduire les gens dans des petites voitures, sinon c'est à nouveau le vieux en forme qui va pouvoir bouger.

■ **Il y a des emplois à inventer ?**

□ La position du Réseau, c'est de dire qu'il faut développer, amplifier, modifier, transformer l'emploi pour faire le plus possible d'emplois locaux. On les qualifie d'emplois qui font du

bien aux gens, à l'organisation sociale, sociétale, collective et au climat, à l'environnement, à l'écologie.

Récemment, on m'avait demandé de prendre la parole à une manifestation contre la venue d'Alibaba à l'aéroport de Liège. Probablement prise par le mouvement ce jour-là, j'y ai été trop fort dans le sens de la critique massive et immédiatement, des gens du monde ouvrier populaire liégeois sont venus me rappeler que, pour leurs familles, il n'y avait que ça comme emploi possible. Oui, ce sont des emplois de mauvaise qualité, où il faut aller travailler la nuit, en voiture... mais les gens n'ont pas d'emploi. Il faut un travail d'investissement pour le développement d'un autre emploi. Je pense qu'il faut avancer sur la création massive d'emplois de service public. On me traite d'utopiste mais on peut inventer des métiers, des jardiniers de commune qui soient au travail dans les jardins de ville, dans des potagers communautaires, des lieux de transformation alimentaire, etc. Pourquoi pas ? On dit « *il n'y a pas les sous* » sauf que c'est décider d'investir à un endroit pour que cela rapporte en termes de qualité de vie et de santé. Quand on ne voit que la dépense nette, le calcul est primaire. Or aujourd'hui, la manière dont le monde populaire ne peut pas bien vivre, ça coûte très cher.

■ **On a parlé de la revendication autour des droits, mais est-ce que l'écologie populaire, ce sont aussi des projets concrets ?**

□ Je pense qu'on ne peut concevoir une écologie populaire que si on part des expériences de vécu des gens, de la manière dont ils trouvent des solutions à leurs problèmes. Parfois individuellement, parfois collectivement. En s'organisant autour d'un potager, de récoltes de fin de marché, en faisant des restaurants où on récupère et on fait à manger, on cuisine ensemble, on re-collectivise le fait de vivre ensemble dans ces lieux et autour de ces pratiques. On trouve beaucoup d'ouvriers qui font encore leurs potagers eux-mêmes et qui sont experts dans ce qu'ils font. Puis il y a aussi certains mouvements d'achats groupés qui font des paniers meilleur marché ou des épiceries qui réfléchissent à l'accessibilité.

■ **Ces projets suffisent ?**

□ Tout ça, c'est très bien parce que c'est de l'expérimentation, de la recherche, on essaie ensemble. Mais globalement, ce sont des petites émergences. Si on veut véritablement donner l'opportunité aux personnes issues du monde



© RWLP

populaire, massivement, de pouvoir accéder à une meilleure alimentation par exemple, en leur permettant de faire le changement dans le rythme qui leur convient, alors on doit passer par des réponses collectives. Aujourd'hui, le truc c'est de mettre des légumes dans les colis alimentaires pour faire des meilleurs colis, plus locaux et plus bio. Mais moi je voudrais qu'il n'y ait plus de colis alimentaires du tout, même avec des bonnes choses dedans ! Donc par exemple, dans le domaine de l'alimentation, nous revendiquons la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation².

■ **Est-ce qu'on doit utiliser cette expression "écologie populaire" ?**

□ L'écologie populaire, c'est une écologie réservée au peuple ? Moi j'aimerais que les riches soient écolos parce que ce sont eux qui sont des surconsommateurs de tout ! Pour nous, il est hors de question d'être au travail sur les enjeux du climat, de la biodiversité, de l'écologie si on ne les lie pas automatiquement à la réduction des inégalités. Je veux bien qu'il faut défendre l'habitabilité de la planète. Mais l'habitabilité pour qui ? Cela nous importe quand même.

Je comprends l'idée de l'écologie populaire. Il faut partir des gens et voir ce qu'on peut faire ensemble. Mais il faut faire attention qu'en partant des gens qui sont dans le peu, on ne construise qu'une sous-organisation satisfaisante dans le peu. Il n'y a rien de plus dangereux que s'arranger entre soi... et ça arrange les autorités. La multitude des petits projets reliés, je n'y crois pas du tout. Par contre, les petits projets peuvent permettre de se rendre compte qu'on est encore et toujours dans de la soumission. De là peut naître l'envie de se fédérer pour aller plus haut. Les enjeux sont massifs et on doit toucher à l'industrialisation. Le monde ouvrier, c'est là-dedans qu'il est. Je pense que l'écologie populaire doit aussi aller vers de la revendication.

Propos recueillis par Muriel Vanderborght

1. Le tarif annuel à 12 euros est d'application pour les bénéficiaires du statut BIM, les plus de 65 ans et les jeunes entre 18 et 24 ans.
2. Le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation défend la mise en place d'une huitième branche de la sécurité sociale qui garantirait à toutes et tous un accès à une alimentation saine et durable (voir à ce sujet le numéro Contrastes de mars-avril 2023).